

Pour l'installateur

Notice de montage  
**auroTHERM classic, VFK 900**



Montage sur toit de capteurs solaires plans

VFK 990/1  
VFK 900

# Table des matières

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Remarques relatives à la documentation ....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Consignes de sécurité .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Montage sur le toit .....</b>	<b>4</b>
3.1	Vue d'ensemble des différents modèles.....	4
3.1.1	Modules de montage .....	4
3.1.2	Liste du matériel .....	6
3.2	Dimensions de montage .....	7
3.2.1	Détermination de la zone de montage et fixation des lattes.....	8
3.3	Montage.....	8
<b>4</b>	<b>Elimination des déchets.....</b>	<b>14</b>
<b>5</b>	<b>Caractéristiques techniques des capteurs plans .....</b>	<b>15</b>

## 1 Remarques relatives à la documentation

Les consignes suivantes vous permettront de vous orienter dans l'ensemble de la documentation. D'autres documents sont également valables en complément de cette notice de montage.

**Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages imputables au non-respect des présentes instructions.**

### Autres documents applicables

Lors de l'installation de l'installation solaire, veuillez respecter les consignes de sécurité décrites dans toutes les notices d'installation des éléments et composants de l'installation. Ces notices d'installation sont jointes aux éléments respectifs de l'installation ainsi qu'aux composants les complétant.

### Dépose et conservation des documents

Veuillez remettre cette notice de montage à l'utilisateur. Ce dernier la conservera afin de pouvoir la consulter en cas de besoin.

### Symboles utilisés

Lors du montage du capteur, veuillez respecter les consignes de sécurité énoncées dans cette notice !



**Danger !**  
**Danger de mort et risque de blessures !**



**Danger !**  
**Danger de mort par électrocution !**



**Danger !**  
**Risque de brûlures et d'échaudures !**



**Attention !**  
**Situation potentiellement dangereuse pour le produit et l'environnement !**



**Consignes**  
**Informations utiles et consignes.**

- Ce symbole indique une activité nécessaire

## 2 Consignes de sécurité

### Règles techniques

Procédez au montage en tenant impérativement compte des conditions locales, des directives locales et surtout des réglementations techniques.

Toutes les prescriptions nationales doivent être observées, et plus particulièrement sur les thèmes suivants :

- Travaux de montage sur les toits
- Raccordement d'installations solaires
- Travaux de raccordement électrique
- Installation de paratonnerres
- Liaison équipotentielle principale d'installations électriques

### Prévention des accidents

Lors du montage des capteurs, veuillez observer les prescriptions nationales en vigueur relatives au travail à la hauteur requise.

Veuillez vous équiper de la protection anti-chutes telle que prescrite, comme par ex. des échafaudages de sécurité ou des garde-corps.

S'il s'avère que le dispositif de sécurité ou le garde-corps est inapproprié, vous pouvez utiliser des harnais de sécurité.

Utilisez exclusivement les outils conformes aux prescriptions relatives à la protection des accidents en vigueur, comme par ex. des treuils ou des échelles.

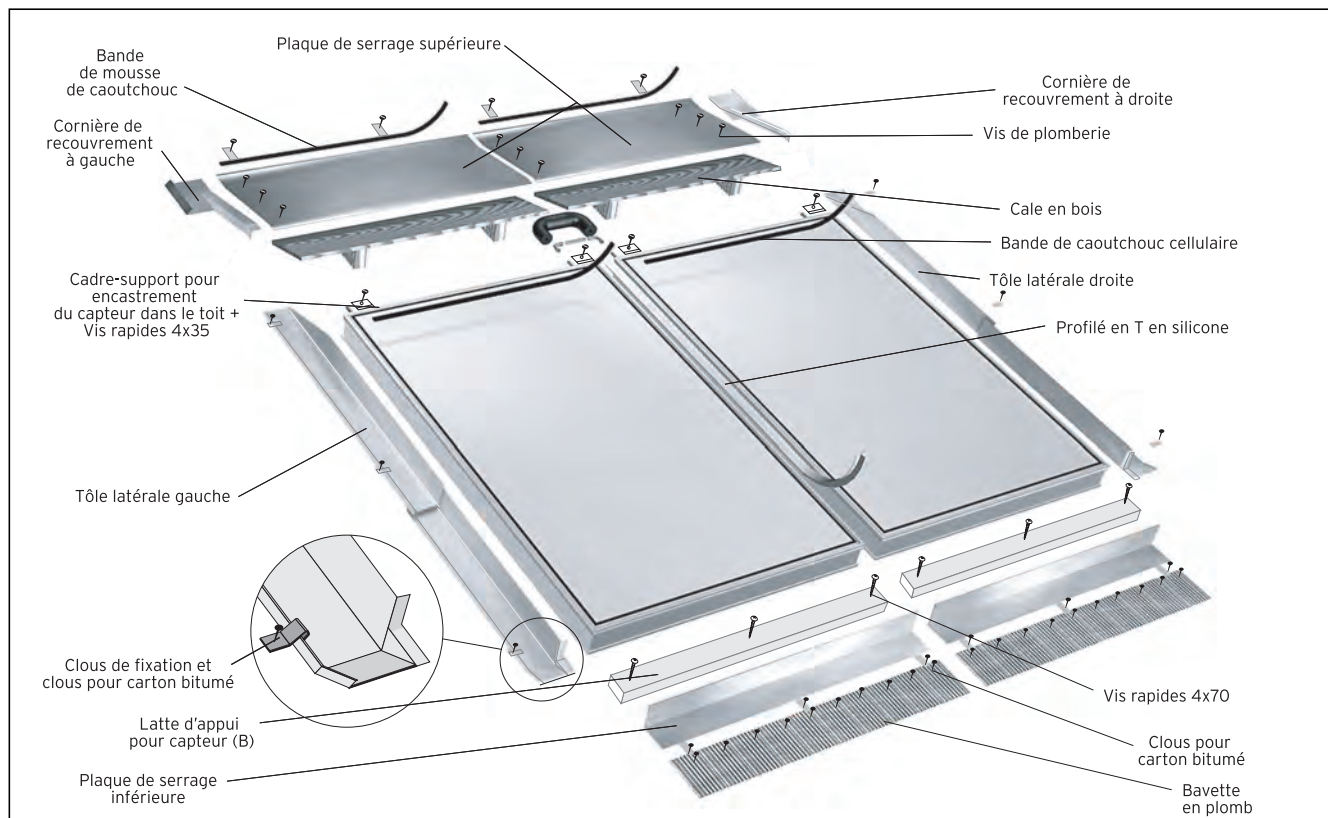
Bloquez les surfaces situées dans la zone de chute sous l'emplacement de montage à une distance suffisante, de manière à ce que les objets susceptibles de chuter ne puissent blesser personne. Signalez les emplacements de travaux en plaçant des panneaux de sécurité conformément aux prescriptions en vigueur.

## 3 Montage sur le toit

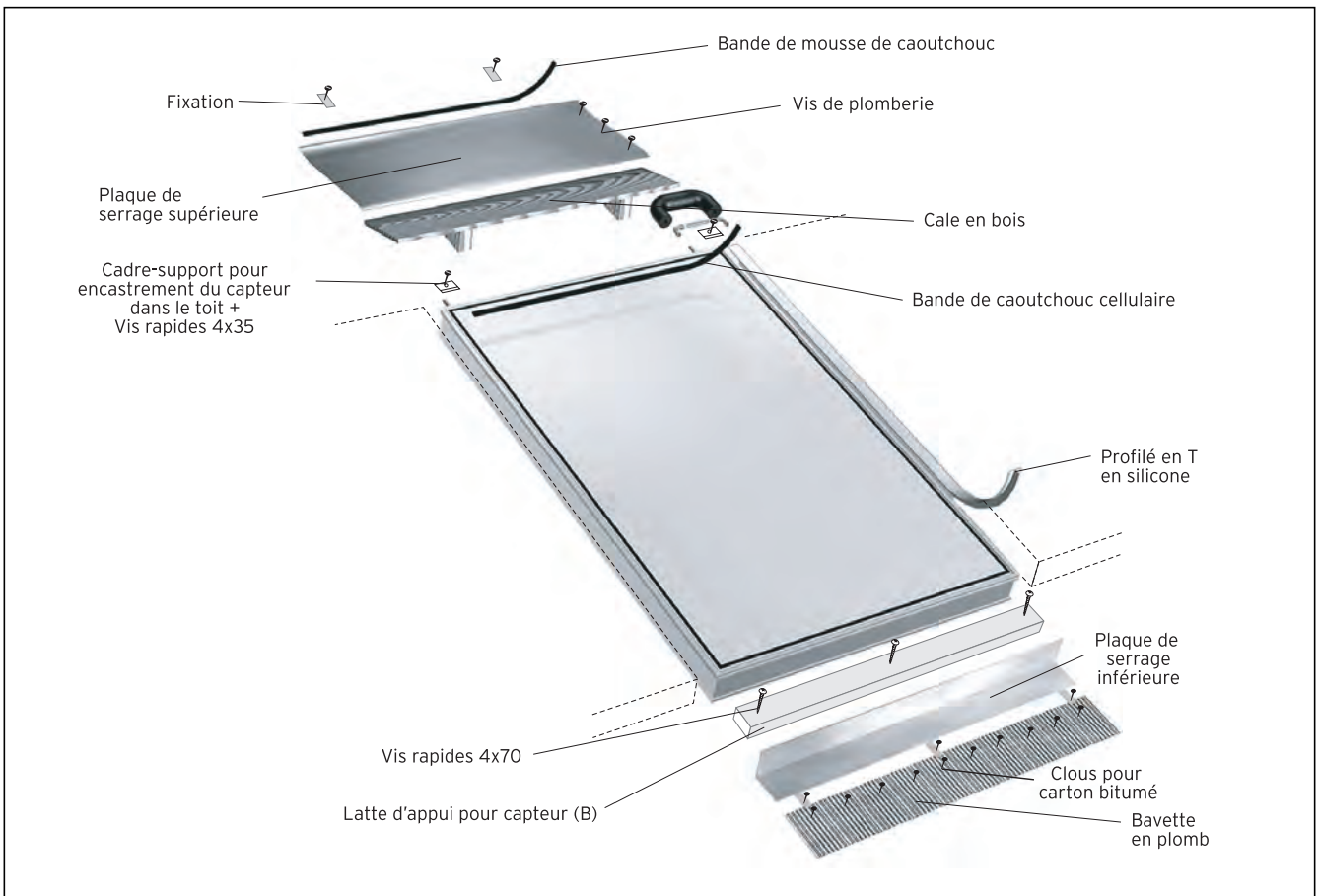
### 3 Montage sur le toit

#### 3.1 Vue d'ensemble des différents modèles

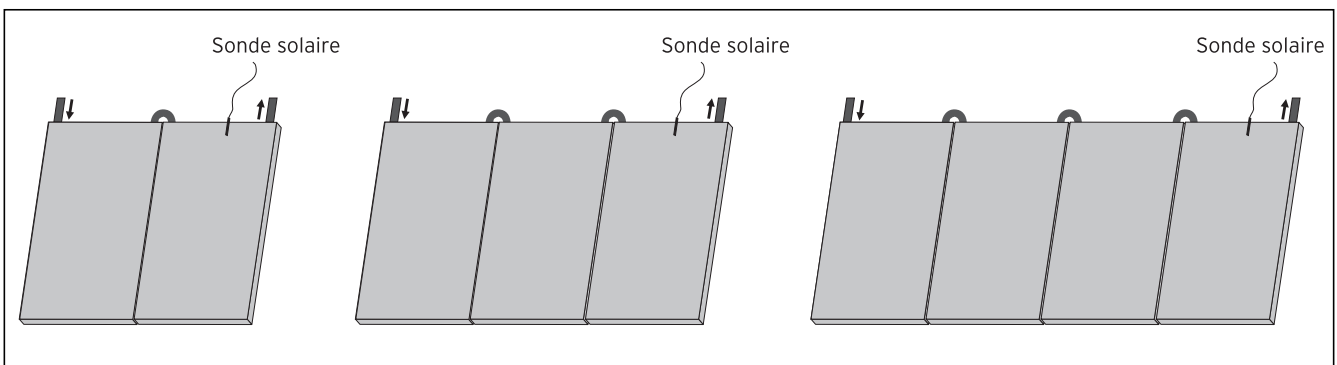
##### 3.1.1 Modules de montage



**Fig. 3.1 Encadrement et ses éléments en kit de base. Ce kit de montage est composé de deux unités d'emballage tôles de recouvrement (n° réf. 302 389) et jeu de montage (n° réf. 302 388) (voir également chapitre 3.1.2). Les capteurs ne font pas partie du jeu de base.**



**Fig. 3.2 Encadrement et ses éléments en kit d'extension (n° réf. 302 390). La livraison est effectuée dans une unité d'emballage. Le capteur ne fait pas partie du kit d'extension.**



**Fig. 3.3 Montage vertical de deux, trois et quatre capteurs au maximum en rang.**

## 3 Montage sur le toit

### 3.1.2 Liste du matériel

<b>Accessoires 302 389</b>	<b>Module de base encastré dans le toit Tôle de recouvrement</b>
Tôle de fermeture supérieure	2
Plaque de serrage inférieure (1x gauche, 1x droite)	2
Latte d'appui pour capteur (B), 24 x 48 mm, longueur 1150 mm	2
Cale en bois	2
Tôle latérale (2 x à gauche, 2 x à droite)	2
Cornière d'encadrement (1 x gauche, 1 x droite)	2
Gabarit de mesure	1

**Tabl. 3.1 Tôle de recouvrement module de base d'encastrement dans le toit**

<b>Accessoires 302 388</b>	<b>Module de base encastré dans le toit Kit de montage</b>
Ruban isolant en mousse de caoutchouc gris, 20 x 20, longueur 940 mm	3
Profilé en T en silicone (longueur 2050 mm) et mastic silicone	1
Bavette en plomb plissée et laquée, 1500 mm	2
Clou carton bitumé	28
Vis de plomberie autotaraudeuse, 4,2 x 16 avec rondelle	12
Vis rapide zinguée, 4 x 70	10
Bande d'appui en caoutchouc cellulaire, 10 x 3, longueur 1.200 mm	2
Tuyau de raccordement au capteur avec isolation 13 x 19, 1/2", longueur 250 mm	1
Joint, 1/2" pour tuyaux	4
Rail de fixation, 20 x 38	14
Languette de fixation, 20 x 80	6
Cadre-support pour encastrement du capteur dans le toit 25 x 1	4
Vis rapide zinguée, 4 x 35	8

**Tabl. 3.2 Kit de montage module de base pour encastrement dans le toit**

<b>Accessoires 302 390</b>	<b>Montage sur le toit Module d'extension</b>
Tôle de fermeture supérieure	1
Plaque de serrage inférieure, à gauche	1
Cale en bois	1
Ruban isolant en mousse de caoutchouc gris, 20 x 20, longueur : 940 mm	2
Profilé en T en silicone, longueur 2050 mm	1
Bavette en plomb plissée et laquée, 1500 mm	1
Clou carton bitumé	10
Vis de plomberie autotaraudeuse, 4,2 x 16 avec rondelle	4
Vis rapide zinguée, 4 x 70	5
Bande d'appui en caoutchouc cellulaire, 10 x 3, longueur 1.200 mm	1
Tuyau de raccordement au capteur, 1/2", longueur 250 mm	1
Joint, 1/2" pour tuyaux	2
Rail de fixation, 20 x 38	2
Languette de fixation, 20 x 80	3
Cadre-support pour encastrement du capteur dans le toit 25 x 1, 1 vis rapide par unité 4 x 35	2
Latte d'appui pour capteur (B), 24 x 48 mm, longueur 1150 mm	1

**Tabl. 3.3 Module d'extension pour encastrement dans le toit**

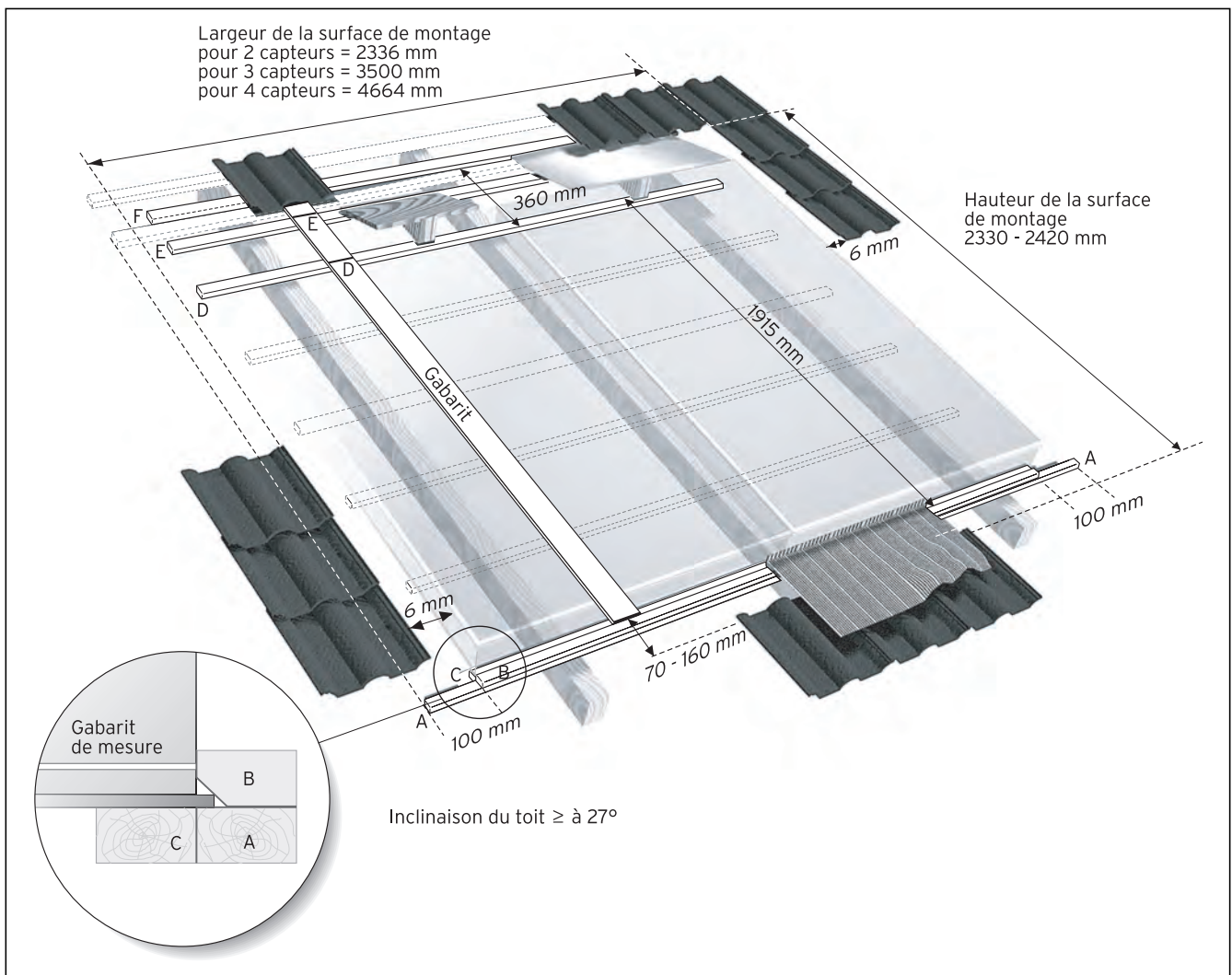
Nbre de capteurs	1 x latte (A) <sup>1 2</sup>	5 x lattes (C-F) <sup>1 2</sup>
2	2530 mm	2323 mm
3	3690 mm	3492 mm
4	4860 mm	4652 mm

<sup>1</sup> Les dimensions indiquées pour les lattes A et C - F correspondent aux valeurs minimales. Choisir la longueur des lattes de manière à ce que leurs extrémités, à droite comme à gauche, atteignent les chevrons.

<sup>2</sup> Choisir le format des lattes A, C, D, E et F en fonction du lattage du toit.

**Tabl. 3.4 Nombre et longueur des lattes nécessaires à l'encastrement de 2, 3 ou 4 capteurs.**

### 3.2 Dimensions de montage



**Fig. 3.4 Dimensions de l'aire de montage et de l'emplacement des lattes. Procéder en fonction de l'épaisseur des lattes utilisées. Pour le nombre et la longueur des lattes nécessaires, voir tabl. 3.4. Les lattes B figurent dans le colissage.**



**Attention !**

**Pour le montage sur le toit, le toit doit présenter une inclinaison de  $\geq$  27°. Les inclinaisons  $<$  27° peuvent provoquer une accumulation des eaux de pluie sur les tôles de protection et ainsi l'apparition de fuites.**



## 3 Montage sur le toit

### 3.2.1 Détermination de la zone de montage et fixation des lattes

Laisser les lattes dans leur position de structure portante, surtout lorsqu'elles se trouvent aux endroits décrits.

1. Afin de déterminer l'emplacement de montage, poser le gabarit pour mesurer la hauteur et reporter les dimensions.

L'extrémité en hauteur indique l'arête inférieure de la plus haute rangée de tuiles. L'extrémité inférieure correspond à l'arête inférieure du capteur et doit se trouver à un écart de 7 à 16 cm de l'arête supérieure de la rangée de tuiles la plus basse. Lorsque l'écart se trouve en dehors de cette plage de valeurs, retirer 7 cm et raccourcir la plus haute rangée de tuiles selon cette valeur.

2. Déterminer la largeur de la surface de montage de manière à ne devoir couper les tuiles du toit que d'un côté du capteur. Découper les tuiles de l'autre côté aux dimensions correspondantes.
3. Fixer la latte A sur le chevron de manière à ce que l'arête supérieure de cette latte touche l'extrémité inférieure du gabarit. Laisser dépasser la latte A d'au moins 100 mm en largeur à gauche et à droite de la surface de montage.
4. Fixer la latte B (longueur 1150 mm) aux emplacements des capteurs à l'aide des vis rapides sur la latte A de manière à ce que, lors du montage, les capteurs puissent coulisser dans l'arête diagonale et puissent être bloqués de cette manière (voir gros plan fig. 3.4).

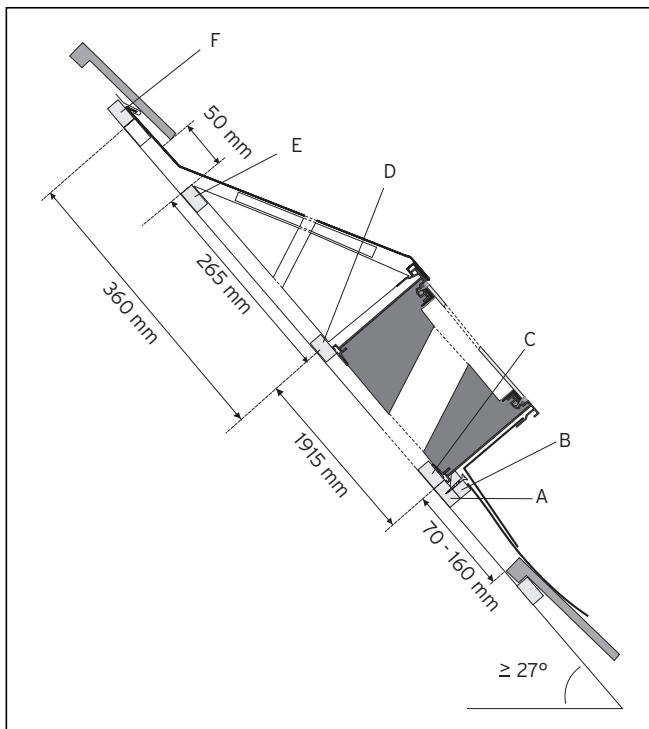


Fig. 3.5 Coupe longitudinale encastrement dans le toit. Les lettres A à F indiquent la position des lattes à encastrer.



Fig. 3.6 Faire passer le tube à travers la feuille d'étanchéité. Inciser un V dans la feuille d'étanchéité, rabattre et fixer la languette supérieure, plus large à la latte du dessus puis rabattre et fixer la languette inférieure, plus étroite, à la latte du dessous. L'humidité s'écoule ainsi sur les côtés. Pour les toits où il a été procédé à un coffrage, découper un orifice à l'aide d'une scie à guichet et traiter le carton bitumé comme il a été indiqué pour la feuille d'étanchéité.

### 3.3 Montage

Veillez tenir compte des indications suivantes avant ou pendant le montage :



**Veiller au stockage correct des capteurs !**  
Du fait des orifices d'aération, ne stockez pas les capteurs en plein air, que ce soit à la verticale ou à l'horizontale.

**Protéger les raccords du capteurs lors du serrage en les bloquant !**  
Si vous raccordez les capteurs aux tuyaux ondulés en inox, utilisez deux clés plates (tailles : 21 et 24 mm) et bloquer le raccord du capteur lors du serrage pour le protéger.

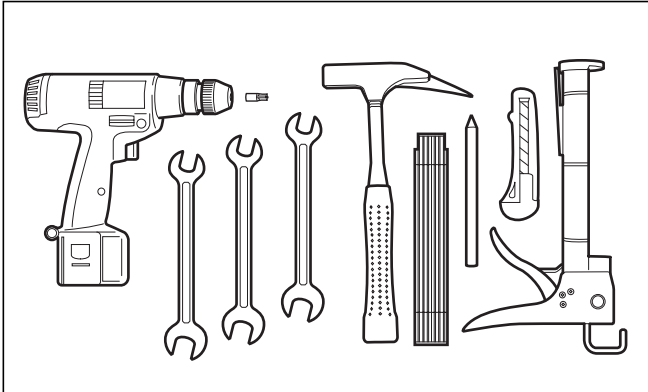
**Tenir compte de ventilation du toit !**  
Une ventilation conforme aux prescriptions en vigueur doit être possible sous les capteurs.

**Eviter les dommages causés par le gel !**  
Une fois l'épreuve hydraulique et le rinçage effectués, les capteurs ne peuvent plus être complètement vidangés. Aussi, l'installation solaire doit être remplie de fluide caloporteur aussi vite que possible. Le volume d'eau par capteur s'élève à 1,27 litres. Contrôler la concentration du fluide à l'aide d'un densimètre antigel. Le capteur ne doit en aucun cas contenir de l'eau pure s'il y a risque de gel.

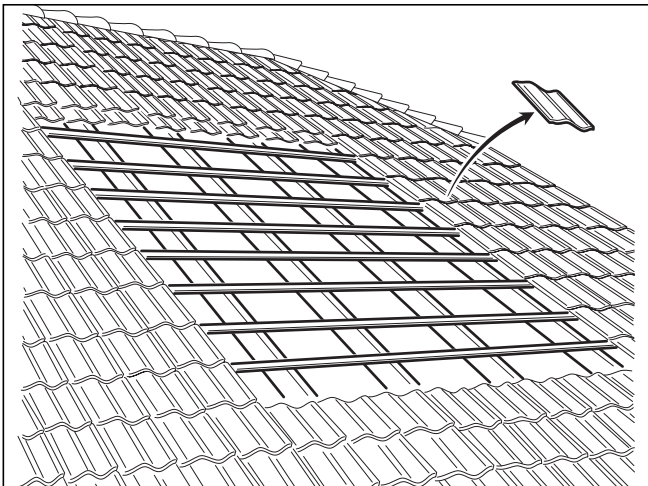




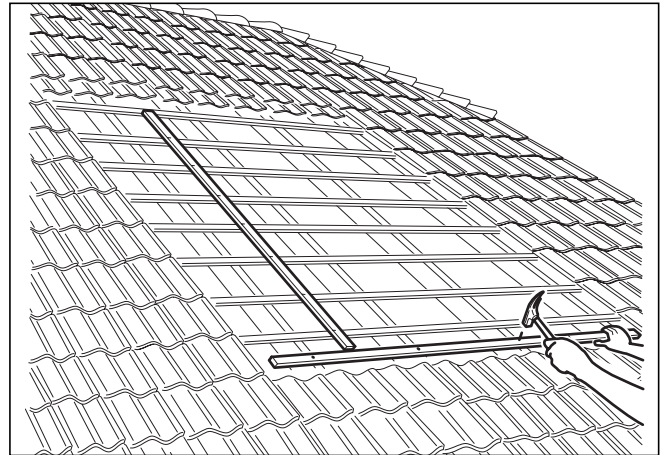
**Remarque**  
**Purger le capteur !**  
**Montez le purgeur solaire Vaillant**  
**(n° réf. 302 019) au point le plus haut de**  
**l'installation. Une alternative consiste à**  
**installer un système séparateur d'air**  
**automatique (n° réf. 302 418) dans le circuit**  
**solaire. Veuillez vous référer à la notice**  
**d'installation et d'emploi correspondante.**



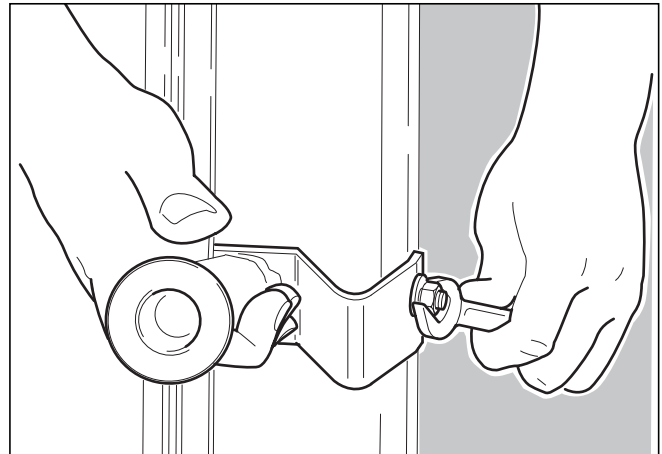
**Fig. 3.7** Outils de montage : Mètre dépliant, perceuse, embout cruciforme PZ2,3 et clés plates de 16, 19, 24 ainsi que marteau, cutter et pistolet à silicone (si nécessaire, une meuleuse d'angle).



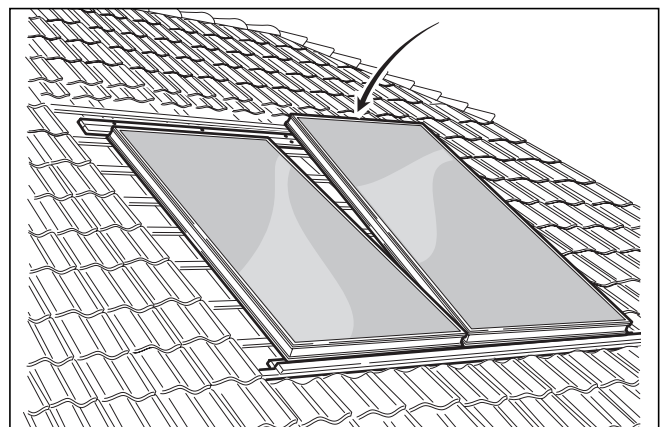
**Fig. 3.8** A l'aide des dimensions (voir fig. 3.4) et du gabarit, déterminer la surface de montage des capteurs solaires sur le toit et démonter les tuiles.



**Fig. 3.9** Tracer la position des lattes à l'aide du gabarit (voir également fig. 3.4) et fixer les lattes avec des clous de 65 ; visser la latte B.

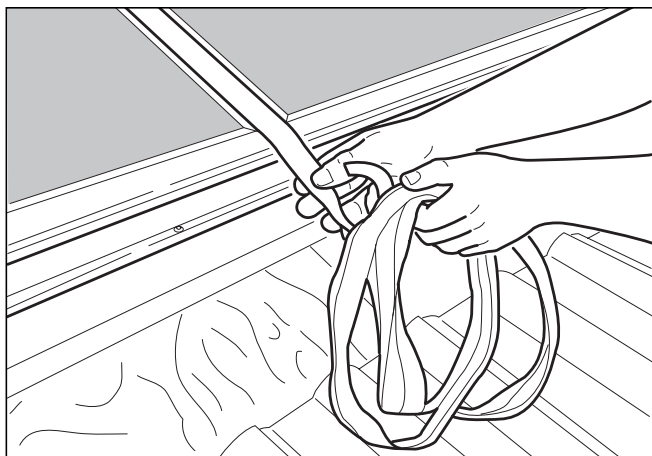


**Fig. 3.10** Nous fournissons des poignées de transport sur demande. Vissez-les des deux côtés du capteur à l'aide de cales de fixation (partie la plus élevée sur le capteur). Contrôler la tenue des poignées de transport !

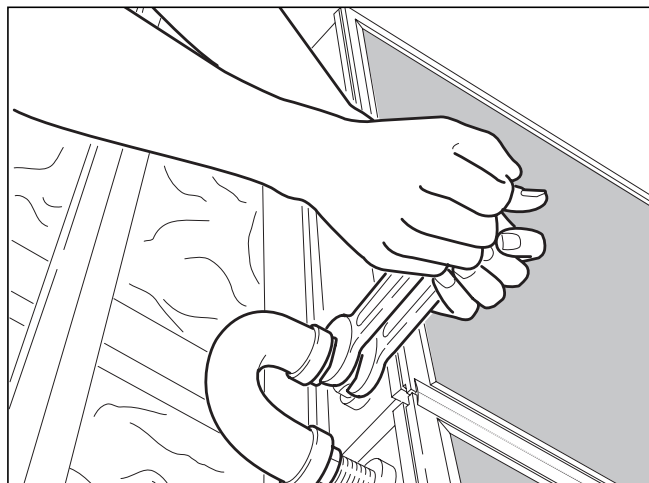


**Fig. 3.11** Faire coulisser les capteurs dans la latte B oblique. Pour mettre en place le profilé en T en silicone, laisser une distance homogène d'environ 8 mm entre les capteurs, et, si nécessaire, ajuster la latte B.

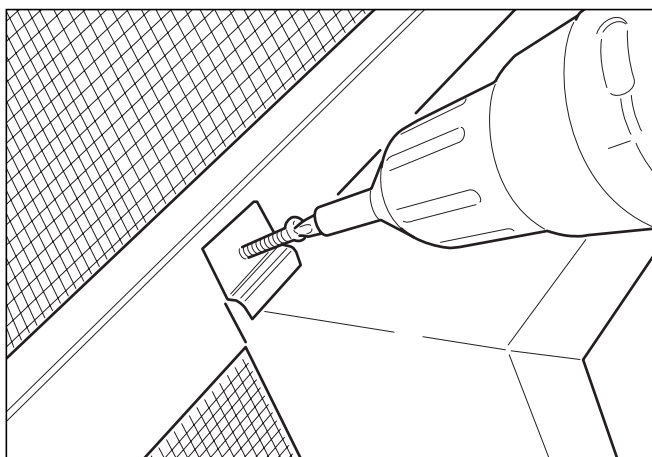
### 3 Montage sur le toit



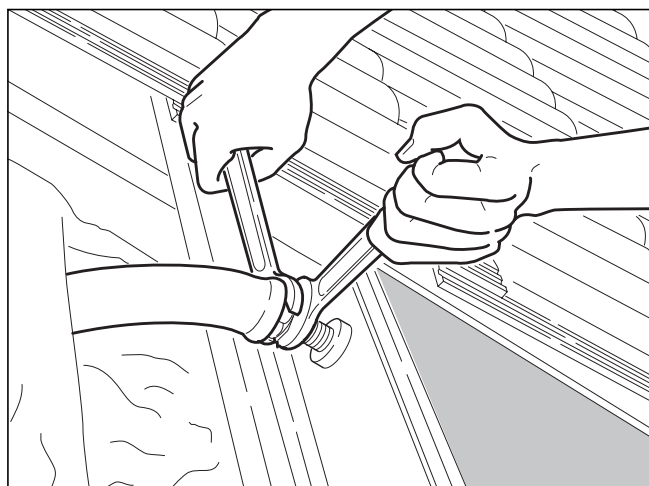
**Fig. 3.12** Insérer le profilé en T en silicone dans l'écart entre les capteurs. Le travail est facilité si l'on alterne entre pression et traction. Ensuite, joindre les capteurs en les faisant coulisser.



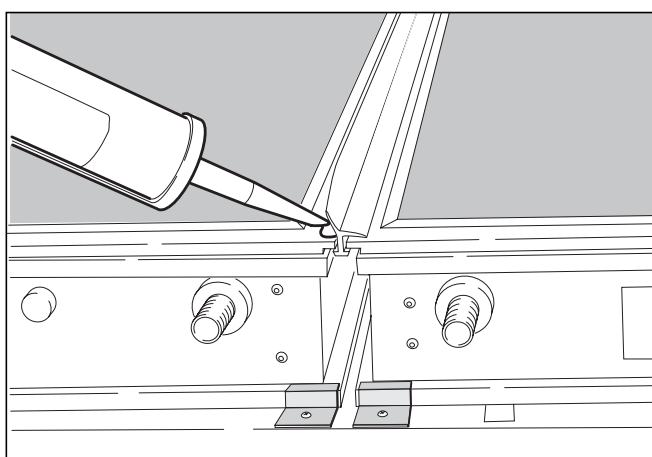
**Fig. 3.15** Raccorder les capteurs aux tuyaux ondulés en inox. Maintenir le raccord lors de la fixation prévient tout dégât au niveau du raccordement du capteur.



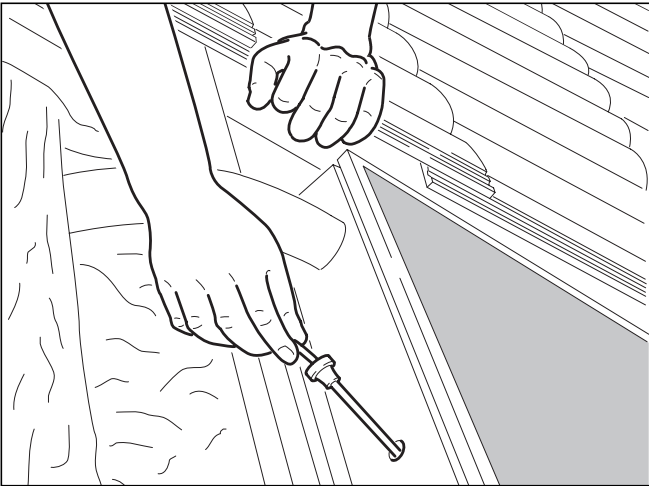
**Fig. 3.13** Fixer la partie supérieure du capteur solaire à gauche et à droite aux lattes au niveau de l'arête des cadres-supports.



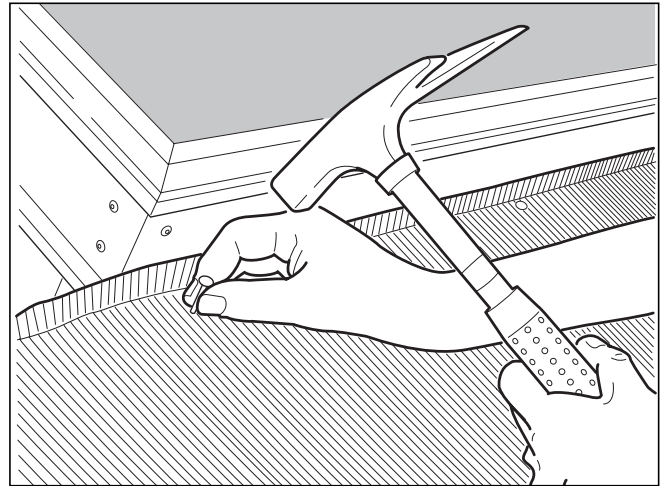
**Fig. 3.16** Raccorder les tubes de raccordement des capteurs (n° réf. 302 384 et 302 385) aux raccords disponibles des capteurs et, sous le toit, aux tubes de cuivre du circuit solaire (avec des mamelons 1/2"-18 mm). Effectuer une épreuve hydraulique sur les connexions, si toutefois la face inférieure du toit devait être fermée ultérieurement.



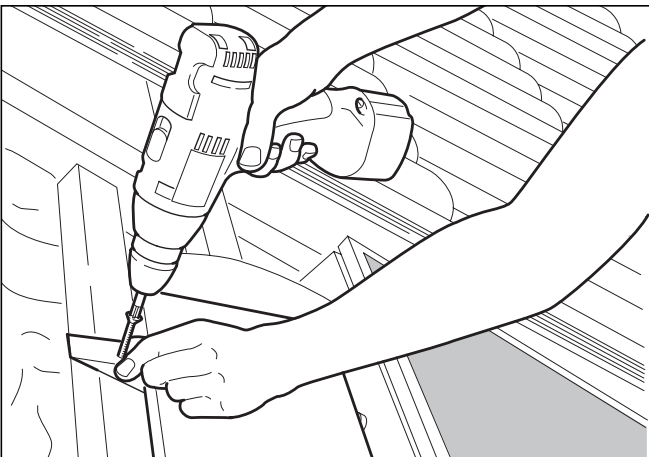
**Fig. 3.14** Poser une fine couche de silicone entre les ailes du profilé en T et du cadre du capteur pour procéder à l'étanchéification.



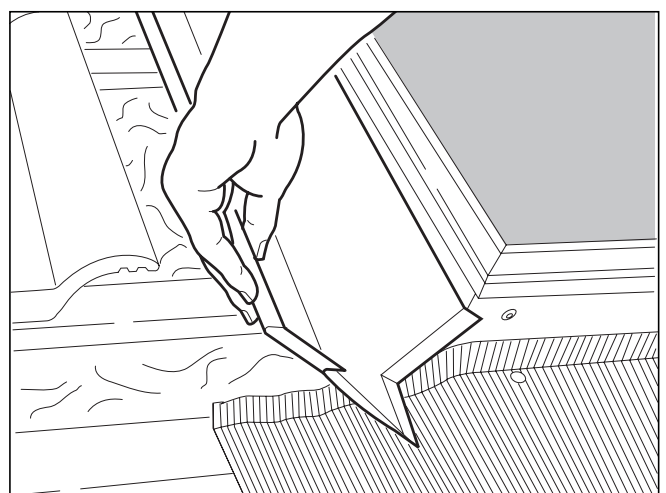
**Fig. 3.17** Insérer la sonde solaire dans le tube (au milieu du côté raccordement). Insérer le bouchon en caoutchouc sur le câble et refermer l'ouverture avec celui-ci. Introduire le câble dans le toit.



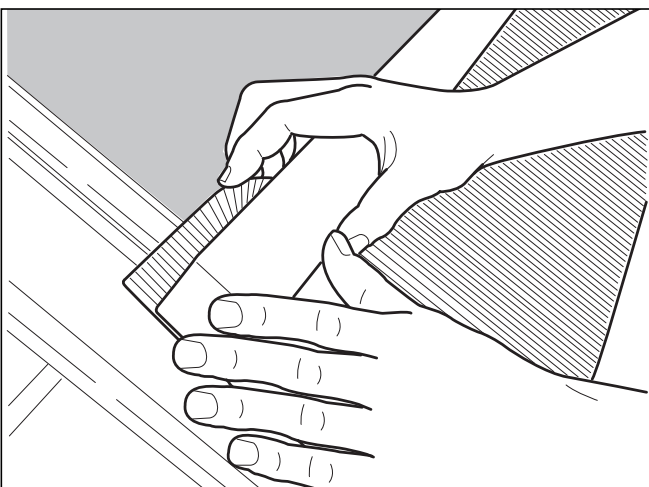
**Fig. 3.20** Faire coulisser la bavette en plomb en maintenant son arête sur la partie inférieure du capteur et la clouer à l'aide de clous pour carton bitumé (5 pièces par capteur) au niveau de la gravure. Laisser dépasser des bandes de plomb d'environ 15 cm sur chaque côté.



**Fig. 3.18** Poser le support en bois sur le capteur et fixer le tout à l'aide de vis rapides.

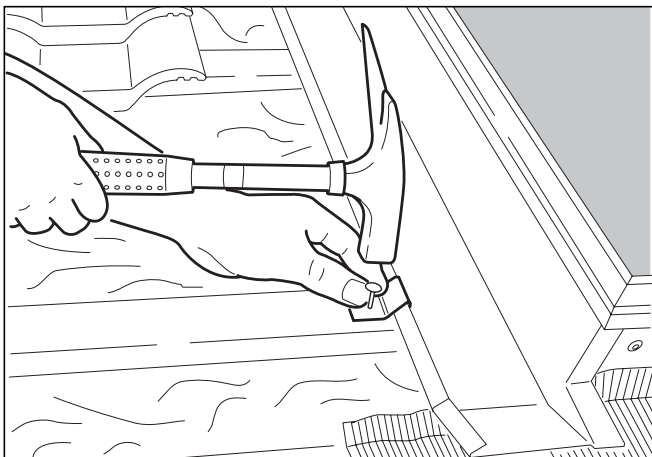


**Fig. 3.21** Enfoncer les tôles latérales dans la rainure la plus profonde du capteur. Elles dépassent alors sur la bavette en plomb.

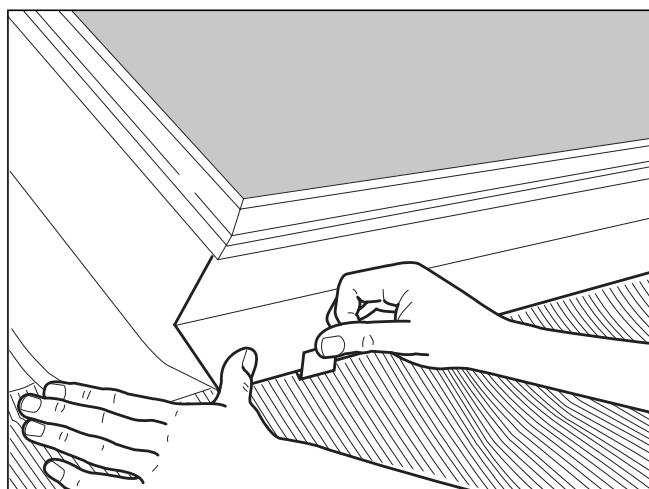


**Fig. 3.19** Recourber la bavette en plomb au niveau de sa gravure à 90° en suivant l'angle d'une latte.

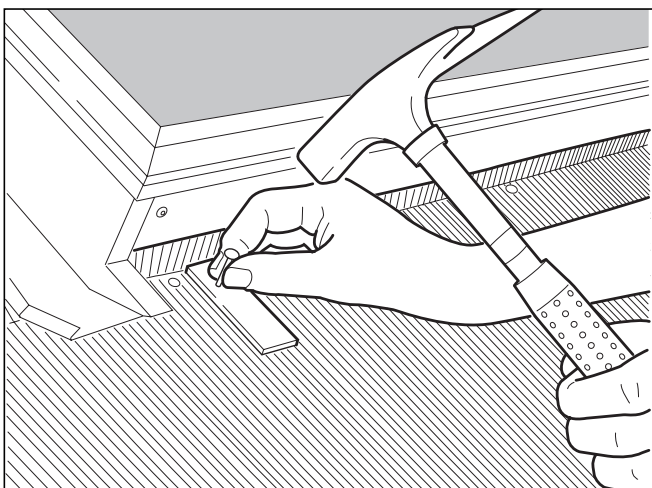
### 3 Montage sur le toit



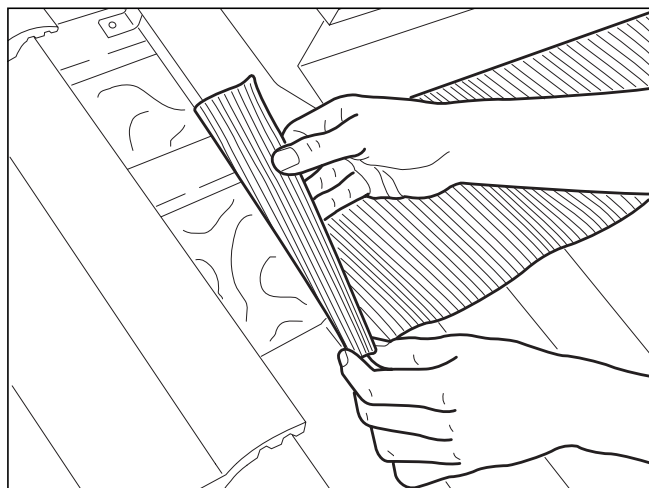
**Fig. 3.22** Clouer les tôles latérales à l'aide de trois rails de fixations sur les lattes du toit.



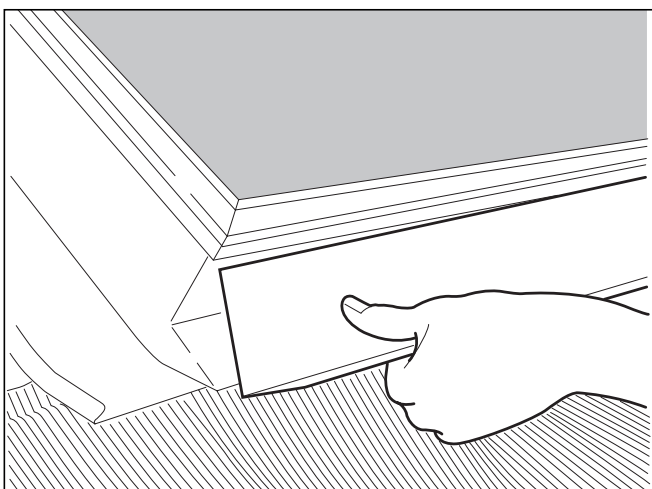
**Fig. 3.25** Fixer la plaque de serrage inférieure en repliant les languettes en tôle.



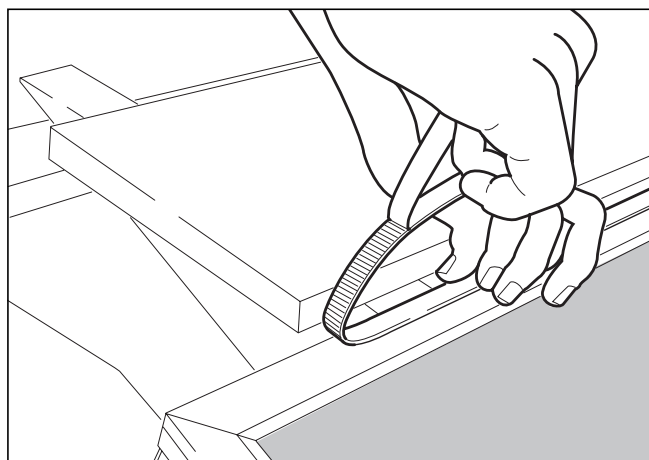
**Fig. 3.23** Fixer 3 languettes en tôle sur la bavette en plomb de chaque capteur, à une hauteur aussi élevée que possible.



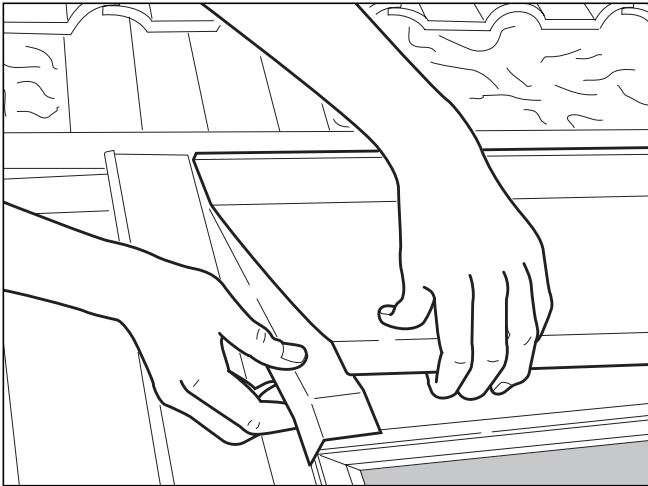
**Fig. 3.26** Rabattre la bavette en plomb sur la tôle latérale ou la poser sur la tuile adjacente.



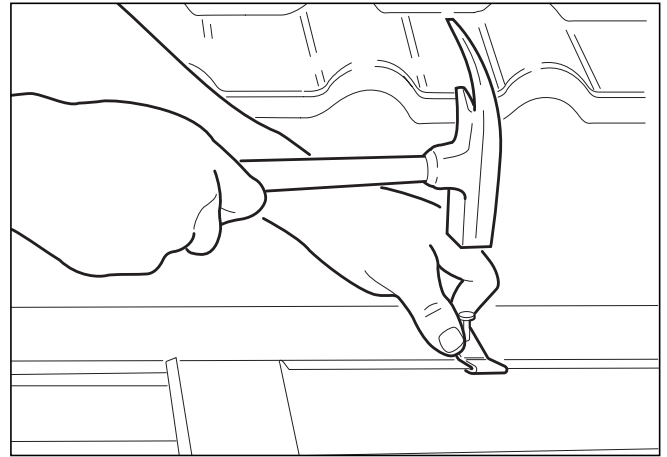
**Fig. 3.24** Enfoncer la plaque de serrage inférieure (commençant sur le bord gauche du capteur) dans la rainure du capteur.



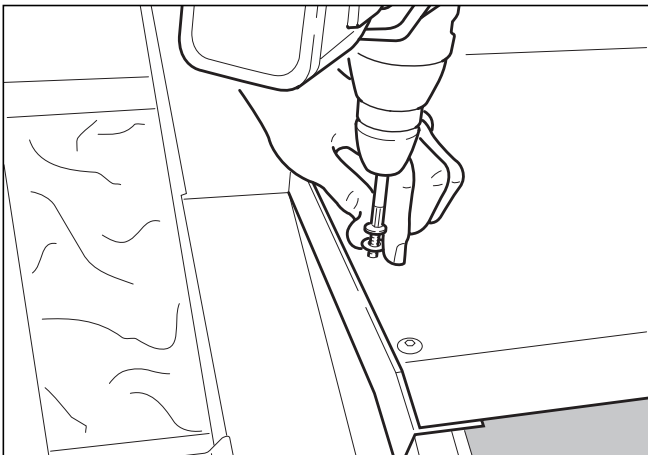
**Fig. 3.27** Coller une fine bande de caoutchouc cellulaire sur le côté supérieur et étroit du cadre du capteur.



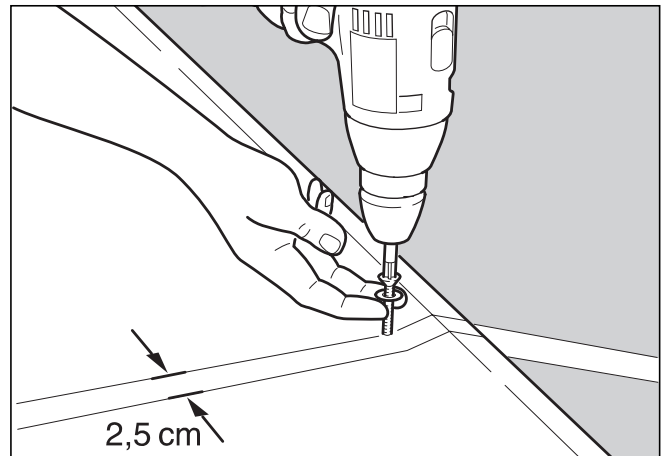
**Fig. 3.28** Poser les cornières d'encadrement sur la partie supérieure à gauche et à droite. Appliquer une fine couche de silicone sur celles-ci. Poser la plaque de serrage supérieure et l'insérer dans la rainure de la feuillure du capteur.



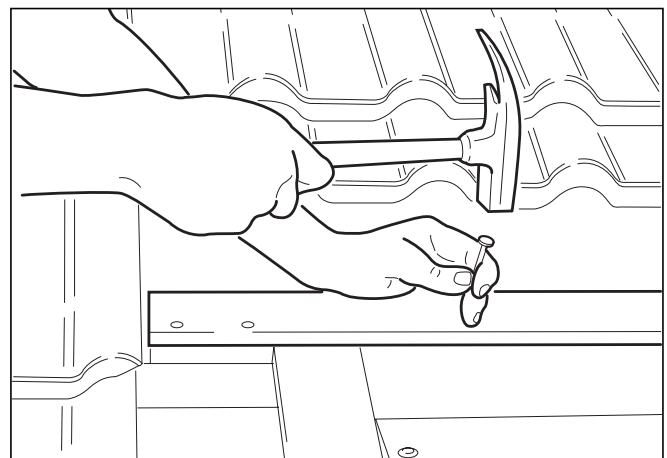
**Fig. 3.30** Fixer les plaques de serrage supérieures au bord des tuiles sur la latte à l'aide de 2 rails de fixation par plaque.



**Fig. 3.29** Connecter les cornières du bord à la plaque de serrage supérieure à l'aide de 3 vis de plomberie (vis autotaraudeuses) avec les rondelles.



**Fig. 3.31** Appliquer du silicone entre le chevauchement des tôles de recouvrement supérieures et connecter à l'aide de 3 vis de plomberie. Maintenir un écart d'environ 2,5 cm par rapport au rebord des plaques.

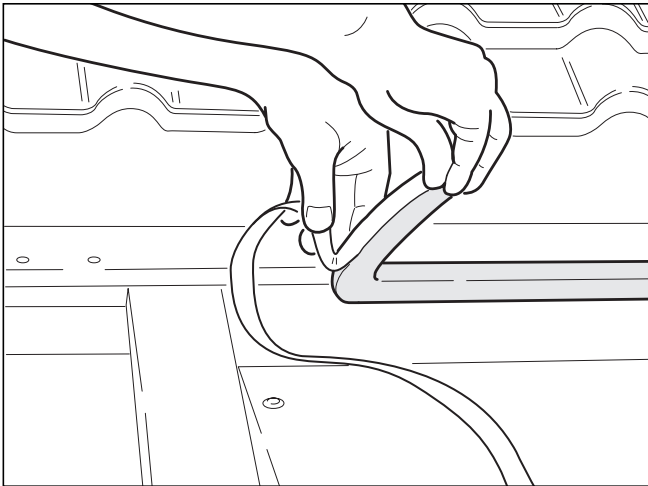


**Fig. 3.32** Si nécessaire, selon le type de tuile, clouer une deuxième latte de 15 à 22 mm afin que l'inclinaison de la tuile soit identique à celle des autres rangées.

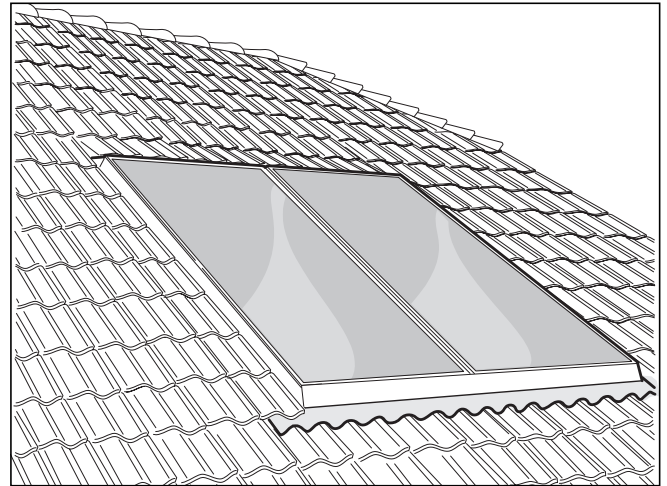


### 3 Montage sur le toit

#### 4 Elimination des déchets



**Fig. 3.33** Sur la plaque de serrage supérieure, coller une bande épaisse de caoutchouc cellulaire en longeant la feuillure.



**Fig. 3.35** Pour finir, combler le vide formé entre les tuiles à l'aide de la bavette en aluminium. Les capteurs sont ainsi encastrés dans le toit.



**Fig. 3.34** Lorsque vous posez les tuiles sur la tôle latérale, casser si nécessaire l'un des ergots, percer la tuile et la visser sur la latte (et non pas sur la tôle).

## 4 Elimination des déchets

Tous les capteurs solaires de Vaillant GmbH répondent aux exigences du label écologique allemand «Blauer Engel» (Ange Bleu). Dans ces conditions et en notre qualité de fabricant, nous nous sommes assignés le devoir de reprendre les pièces et de les recycler après des années de bon fonctionnement.

## 5 Caractéristiques techniques des capteurs plans

Type de capteur/Construction	Capteur plan solaire VFK 900 (n'est pas disponible dans tous les pays) et capteur plan solaire VFK 990/1 (n'est pas disponible dans tous les pays)	
Surface brute/Surface d'ouverture <sup>1)</sup>	2,24/2,02 m <sup>2</sup>	
Format (h x l x h)	1930 x 1160 x 110 mm	
Rendement <sup>2)</sup>	$\eta_0 = 81,9 \%$ $k_1 = 3,46 \text{ W/m}\cdot\text{K}$ $k_2 = 0,0104 \text{ W/m}^2\text{K}^2$ $c = 3 \text{ m/s}$	$\eta_0 = 85,4 \%$ $k_1 = 3,37 \text{ W/m}\cdot\text{K}$ $k_2 = 0,0104 \text{ W/m}^2\text{K}^2$ $c = 3 \text{ m/s}$
Boîtier	Aluminium isolé sur les rebords et sur 60 mm sur la paroi arrière	
Protection en verre	Verre solaire de sécurité 4 mm	Verre solaire de sécurité 4 mm, Revêtement antireflet sunarc®
Transmission	$\tau = 91 \%$	$\tau = 96 \%$
Absorbeur Revêtement Absorption Emission Contenu	Déflecteur thermique en cuivre Revêtement sous vide $\alpha = 95 \%$ $\varepsilon = 5 \%$ 1,27l	
Fluide caloporteur	Agent antigel (glycol de propylène avec inhibiteurs) Rapport de mélange sur demande.	
Pression de service	max. 10 bars	
Température arrêt	227 °C (selon DIN 4757-3)	232 °C (selon DIN 4757-3)
Tube de la sonde solaire	Diamètre intérieur 6 mm	
Raccordement capteur	Tuyau ondulé en inox avec raccord 1/2"	
Poids	43 kg	
<sup>1)</sup> Surface d'ouverture (surface illuminée) selon DIN 4757 <sup>2)</sup> selon DIN 47574e partie		

Tabl. 5.1 Caractéristiques techniques

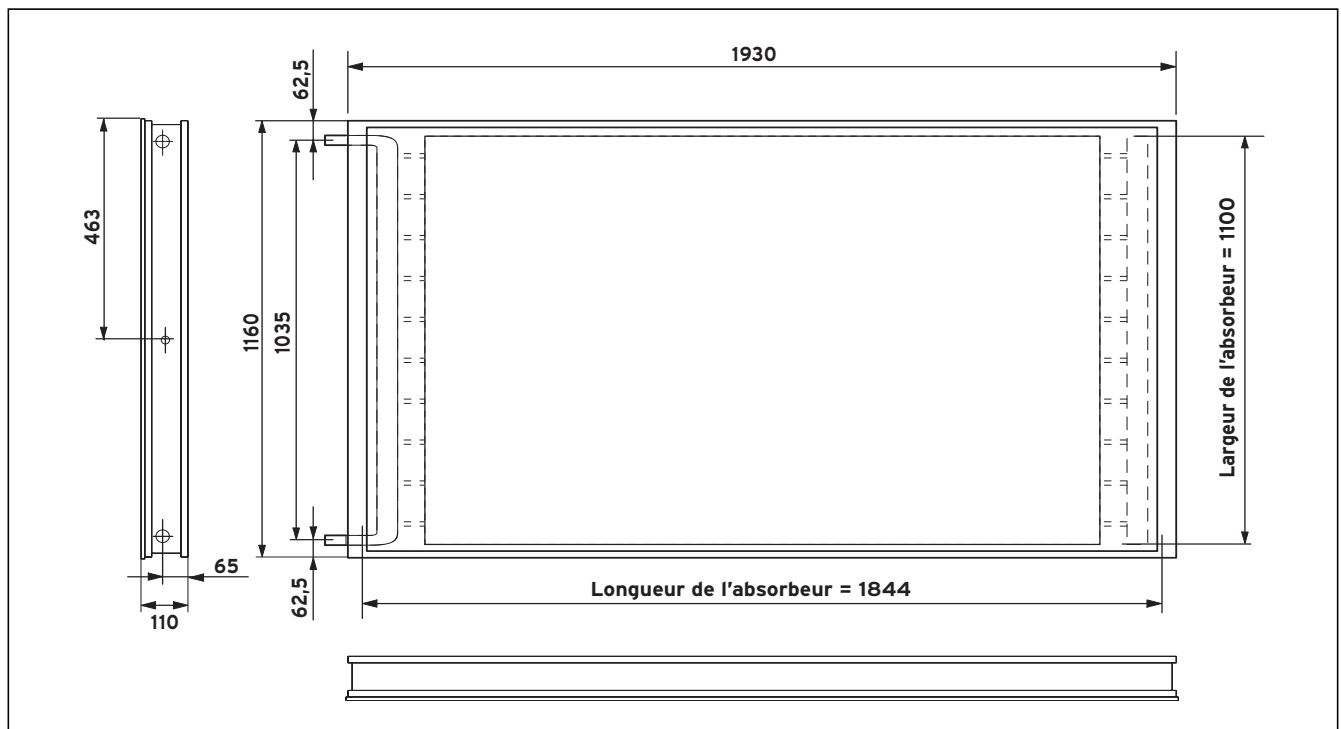


Fig. 5.1 Plan coté



### 6 Service après-vente et garantie

#### Vaillant GmbH Werkskundendienst Schweiz

Dietikon  
Téléphone : (044)744 29 -39  
Fax : (044)744 29 -38

Fribourg :  
Téléphone : (026)409 72 -17  
Fax : (026)409 72 -19

Vaillant GmbH  
Postfach 86  
Riedstrasse 10  
CH-8953 Dietikon 1/ZH  
Téléphone : (044)744 29 -29  
Fax : (044)744 29 -28

Case postale 4  
CH-1752 Villars-sur-Glâne 1  
Téléphone : (026)409 72 -10  
Fax : (026)409 72 -14

#### Service après-vente Belgique

Vaillant SA-NV  
Rue Golden Hopestraat 15  
1620 Drogenbos  
Tél. : 02 / 334 93 52

#### Garantie constructeur France

Nous assurons la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (loi 78-12 du 4/10/78). Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié, suivant les règles de l'art et normes en vigueur. La garantie est exclue si les incidents sont consécutifs à une utilisation non-conforme de notre matériel et en particulier en cas d'erreurs de branchement, de montage ou de défaut d'entretien. Cette garantie de deux ans est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel effectué par un professionnel qualifié dès la première année d'utilisation (circulaire ministérielle du 09/08/78 -JO du 13/09/78).

#### Garantie constructeur Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

#### Conditions de garantie Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et des défauts de construction à partir de la date mise sur la facture d'achat.

La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes aient été remplies :

1. L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se varierait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complète, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'entre pas en ligne de compte si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait être provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans un tel cas, il y aurait facturation de nos prestations et des pièces fournies. Lorsqu'il y a facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien, celles-ci est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisé, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.







**Vaillant Sarl**

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso ■ F- 94132 Fontenay-sous-Bois Cedex  
Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32 ■ [www.vaillant.fr](http://www.vaillant.fr) ■ [info@vaillant.fr](mailto:info@vaillant.fr)

**Vaillant S.à r.l.**

Rte du Bugnon 43 ■ Case postale 4 ■ 1752 Villars-sur-Glâne 1 ■ tél. 026 409 72 10  
fax 026 409 72 14 ■ Service après-vente tel. 026 409 72 17 ■ fax 026 409 72 19  
[info@vaillant.ch](mailto:info@vaillant.ch) ■ [www.vaillant.ch](http://www.vaillant.ch)

**N.V. Vaillant S.A.**

Rue Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos ■ Tel. 02/334 93 00  
Fax 02/334 93 19 ■ [www.vaillant.be](http://www.vaillant.be) ■ [info@vaillant.be](mailto:info@vaillant.be)